Ces deux dernières années n'ont pas été simples pour le monde de la Culture et des Arts. Intermittents du spectacle, propriétaires de salles, techniciens, indépendants de l'événementiel, etc. Ces hommes et ces femmes qui nous font habituellement rire, pleurer et rêver ont souffert de la pire chose qui puisse être : la perte de leur droit

à l'expression d'eux-mêmes, de leur droit à effectuer le travail qu'ils aiment et pour lequel il est nécessaire de se battre aujourd'hui.

Au sein de la délégation à la Culture, nous souhaitons proposer aux Jeunes MR de prendre part au processus de revalorisation et de soutien au monde culturel en Belgique.

En plus de faire la promotion de ce secteur, et de soutenir ses acteurs de terrain, les jeunes MR doivent veiller à favoriser l'accessibilité à toutes les formes d'art auprès du jeune public, car c'est à travers la Culture que les jeunes générations peuvent se construire et s'épanouir pleinement l'esprit.

Les Jeunes MR proposent une série de mesures sur la thématique du soutien au monde culturel, ainsi que sur la thématique de l'accessibilité à la Culture pour les jeunes.

Soutien au monde de la Culture :

- Financement des institutions

Nous proposons de favoriser un mécénat via des compléments de financements publics : il s'agirait de favoriser la philanthropie culturelle et d'encourager les opérateurs culturels dans leurs démarches de recherche de mécénat par l'octroi d'un complément financier.

Nous proposons de soutenir et d'encourager le financement participatif. Grâce à ce système de financement complémentaire, de plus petites productions pourraient ainsi gagner en importance. Il faudrait soutenir et développer

la création de telles plateformes monitorées par des institutions publiques qui garantiraient une transparence dans les fonds apportés et dans leur utilisation.

Nous proposons de demander l'élargissement du taxshelter à d'autres secteurs culturels, de même qu'en permettant à des structures plus petites de bénéficier de ce système. Ainsi, en dessous d'un certain seuil, les procédures devraient être allégées.

Nous proposons d'accélérer le passage au numérique dans le traitement des dossiers de subvention : il faut mettre en place des procédures simplifiées de demande par internet. Favoriser également les partenariats public/privé dans le domaine du numérique et de la numérisation de la création artistique et du patrimoine.

- Aide à l'emploi des acteurs du monde culturel

Nous proposons la réalisation d'un cadastre de l'emploi culturel, afin de favoriser l'emploi artistique au sein des institutions culturelles subventionnées.

Nous proposons la création d'un guichet d'informations pour artistes et entrepreneurs culturels au sein de la FWB, il serait bon de créer des structures d'accompagnement qui puissent exercer de manière neutre des missions d'information et de conseil auprès des artistes et des entrepreneurs culturels.

Nous proposons de faciliter l'accès à la protection de l'intermittence : déterminer un nombre raisonnable de prestations annuelles obligatoires pour l'accès au statut d'intermittent. En concertation avec les partenaires sociaux et professionnels. De même que de faciliter l'accès aux allocations de chômage en trouvant des règles de calculs adaptées.

Favoriser l'accessibilité au monde de la Culture pour les jeunes :

Nous souhaitons la création d'un Pass-Culture, via l'élargissement de l'actuel «museumPASSmusées» à l'ensemble du secteur culturel en commençant par les arts du

spectacle. Nous souhaitons créer un Pass- Culture à destination spécifique de chaque jeune âgé de 18 ans. En prenant exemple sur des expériences similaires menées notamment en France. Notamment en développant des applications pour smartphone afin d'en faciliter l'accès pour les jeunes.

Nous souhaitons assurer, via des subventions, la gratuité des musées pour les étudiants durant les périodes creuses de l'année académique, dite des « jours blancs », de manière à permettre aux professeurs ou aux autres personnes concernées d'emmener des élèves visiter ces derniers. Nous souhaitons soutenir la place de la Culture au cœur des établissements d'enseignement supérieur (activités artistiques, cours à option, etc.) de même que de mettre en œuvre des incitants pour le développement de programmes culturels ambitieux et structurés au sein de notre enseignement supérieur.